

CLASSE DE DÉFENSE

INVITATION

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Paul
a le plaisir de vous convier au

64 ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Une cérémonie en mémoire du souvenir et du recueillement des victimes civiles et militaires
de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Judi 19 mars 2026 à 10h00
Au Parc-En-Ciel à Plateau Caillou
Rue Claude de Sigoyer, 97460 Saint-Paul







Discours de la troisième Adjointe déléguée aux affaires militaires, Pascaline CHÉREAU-NEMAZINE

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Parc-en-ciel de Plateau Caillou

Jeudi 19 mars 2026 à 10 heures

Madame la Députée de la deuxième circonscription, chère Karine LEBON

Mesdames et messieurs les élu-es

Monsieur le Capitaine de Gendarmerie de la brigade de Saint-Paul, Jérôme VIVION

Monsieur le Commandant de communauté de brigade de Plateau Caillou, Emmanuel FRANCHET

Monsieur le Président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint-Paul, Hugues ZABERN

Chers présidents d'associations

Chers anciens combattants

Chers porte-drapeaux

Chers jeunes du Conseil des Jeunes Saint-Pauloises et des Jeunes Saint-Paulois

Chers marmay du Conseil Municipal des Enfants

Monsieur le professeur de la classe "Défense" du collège de l'Étang, Michel MAHMOUDI

Mesdames, messieurs

Il y a des dates qui portent une mémoire. Une mémoire lourde. Parfois douloureuse. Le 19 mars fait partie de ces dates.

Une date qui nous oblige. Elle nous oblige à regarder l'histoire en face. À reconnaître les blessures. À entendre les silences aussi.

Car derrière les pages de l'histoire officielle, il y a des vies. Des familles. Des trajectoires brisées. Le Maire de Saint-Paul, Emmanuel SÉRAPHIN, m'a confié l'honneur de le représenter aujourd'hui en tant qu'Adjointe déléguée aux Affaires militaires.

Et c'est avec respect et gravité que je prends la parole en ce jour de recueillement consacré aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette guerre a duré huit années. Huit années de violences. Huit années de tensions. Huit années qui ont bouleversé des milliers de destins. Une guerre qui a déchiré des familles. Une guerre qui a déplacé des populations.

Une guerre qui a laissé des blessures profondes, de part et d'autre de la Méditerranée. Nous pensons aujourd'hui aux soldats engagés dans ces combats.

Aux appelés du contingent. Aux militaires de carrière. Aux forces de l'ordre. Mais nous pensons aussi aux civils. À celles et ceux qui ont vécu la guerre dans la peur. Dans l'exil. Dans le déracinement.

Nous pensons également aux harkis. Ces hommes qui ont choisi de servir la France. Souvent au prix de sacrifices immenses. Leur histoire est une histoire douloureuse. Une histoire trop longtemps laissée dans l'ombre.

Aujourd'hui, nous avons le devoir de leur rendre l'hommage qui leur est dû. Ici, à Saint-Paul, cette mémoire prend un visage particulier. Celle de Saint-Paulois qui ont dû quitter leur foyer.

Derrière nous, cette stèle rappelle les noms de Louis-Antoine DÉsirÉ, François LE NORMAND et Pierre-François STANISLAS.

Trois Saint-Paulois. Trois noms gravés dans la pierre. Mais derrière ces noms, il y a des vies. 200 à 300 Réunionnais ont été engagés dans ce conflit. Trente-huit ne sont jamais revenus. Aujourd'hui, nous nous inclinons devant leur mémoire.

Mesdames, messieurs : cette mémoire n'appartient pas seulement au passé. Elle appartient aussi à celles et ceux qui doivent la porter demain. Et c'est pourquoi je veux adresser une pensée toute particulière à notre jeunesse saint-pauloise.

Je veux saluer la présence des membres du Conseil des Jeunes Saint-Pauloises et Saint-Paulois ainsi que les marmay du Conseil Municipal des Enfants.

Votre présence ici est importante. Elle reflète un marqueur qui nous est précieux : la mémoire continue de vivre. Car la mémoire ne se transmet pas toute seule. Elle se raconte. Elle s'explique. Elle se partage.

Et aujourd'hui, c'est à vous que nous transmettons ce flambeau. Non pas comme un symbole figé. Mais comme une responsabilité. Car la mémoire n'est pas un musée. La mémoire est une boussole.

Se souvenir, ce n'est pas regarder en arrière. Se souvenir, c'est décider comment avancer vers l'avenir. Cette mémoire nous oblige.

Elle nous oblige à regarder le monde tel qu'il est. Lucidement. Sereinement. Courageusement. À voir les fractures qui traversent nos sociétés. À voir les inégalités qui persistent.

À voir aussi les dérives qui menacent notre capacité à faire société. Le repli sur soi. Le repli identitaire. Le racisme. L'antisémitisme. L'islamophobie.

Toutes ces dérives qui fragilisent le vivre-ensemble. La commémoration d'aujourd'hui n'a pas pour but de raviver des blessures. Elle prend un autre sens. Faire en sorte que cette histoire nous rassemble plus qu'elle ne nous divise. Se rassembler. À un moment où le monde doute. À un moment où les fractures progressent.

À un moment où la tentation du chacun pour soi gagne du terrain. Se rassembler pour transmettre. Se rassembler pour continuer à faire société.

Et ici, à Saint-Paul, ce message prend une dimension particulière. Parce que notre ville porte une histoire singulière. Saint-Paul est la Ville première du Peuplement de La Réunion.

Un territoire où se sont rencontrés des peuples venus d'horizons différents. Des cultures. Des religions. Des traditions. Au fil du temps, notre territoire est devenu un creuset. Un espace où ces histoires se sont

mêlées pour former quelque chose de plus grand : une société. Une société où chacun se respecte, chaque religion cohabite pacifiquement. De manière apaisée.

Saint-Paul porte dans sa chair l'histoire d'un vivre-ensemble patiemment construit. Car ici, les cultures ne s'opposent pas. Elles dialoguent. Elles se rencontrent. Elles construisent un destin commun. Et c'est précisément cela que nous devons protéger.

Car le vivre-ensemble n'est jamais acquis. Il se bâtit. Il se protège. Il se défend face aux menaces. Chaque génération reçoit cet héritage. Et chaque génération doit décider ce qu'elle en fait.

Face aux discours qui opposent. Face aux tentations de division. Saint-Paul doit rester fidèle à ce qu'elle est profondément.

Une ville multi-culturelle. Une ville solidaire. Une ville rassemblée. Une ville qui refuse la haine. Une ville qui choisit l'unité. Car au fond, le devoir de mémoire ne parle pas seulement du passé.

Il parle du cap que nous choisissons pour l'avenir. Et dans un monde qui doute, nous avons une responsabilité simple : tenir ce cap sans jamais dévier.

Le cap du respect. Le cap de la dignité. Le cap du vivre-ensemble. Parce qu'une ville qui sait d'où elle vient sait aussi où elle veut aller.

Et à Saint-Paul, nous avons fait le choix de nous souvenir ensemble. Non pour nous diviser. Mais pour rester unis. Parce que lorsqu'un peuple choisit la mémoire plutôt que l'oubli... il choisit aussi l'avenir. Merci à toutes et à tous.







